

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

CARAMEL PADEL CLUB

Société : CPC

SIREN : 993 194 083

Adresse : 79 rue Jean Monnet, 59170 CROIX

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société CPC, exploitant le Caramel Padel Club (ci-après « le Club »), propose à ses clients (ci-après « les Usagers ») l'accès à ses installations, services, équipements et prestations.

Les CGV s'appliquent à toute réservation de terrain, toute location de matériel, toute participation à un événement, ainsi qu'à toute consommation ou achat effectué au sein du Club.

Toute utilisation des services implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV ainsi que du règlement intérieur.

Le Club se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV. Les nouvelles versions s'appliqueront immédiatement à toute nouvelle réservation.

ARTICLE 2 – ACCÈS AU CLUB ET CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès aux installations est strictement réservé aux Usagers disposant d'une réservation valide ou ayant reçu une autorisation expresse du Club.

Le Club se réserve le droit de refuser l'accès notamment en cas de non-respect des règles, de comportement inapproprié, d'état d'ébriété, ou lorsque la capacité maximale autorisée est atteinte.

Les horaires d'ouverture sont affichés à l'entrée du Club et consultables sur les supports digitaux. Le Club se réserve le droit de les modifier à tout moment.

L'accès aux terrains est limité à la durée réservée. Les joueurs doivent libérer les terrains immédiatement à la fin du créneau.

Les joueurs de la session suivante ne peuvent accéder aux abords des terrains plus de 5 minutes avant le début de leur créneau, afin de garantir la qualité de jeu des joueurs en cours.

ARTICLE 3 – INSCRIPTION ET COMPTE UTILISATEUR

La réservation nécessite la création d'un compte utilisateur via l'application ou le site du Club.

L'Usager s'engage à fournir des informations exactes, à les maintenir à jour et à ne pas usurper l'identité d'un tiers.

Toute utilisation du compte est réputée effectuée par son titulaire, qui en est pleinement responsable.

ARTICLE 4 – CONDITIONS PHYSIQUES ET PRATIQUE SPORTIVE

L'Usager déclare être apte à la pratique sportive et ne présenter aucune contre-indication médicale.

À défaut de certificat médical, il reconnaît pratiquer sous sa seule responsabilité.

Le Club rappelle que la pratique du padel comporte des risques physiques. Le Club ne pourra être tenu responsable d'un incident lié à l'état de santé de l'Usager ou à une utilisation non conforme des installations.

ARTICLE 5 – RÉSERVATION DES TERRAINS

Les réservations s'effectuent exclusivement via l'application, le site internet ou les canaux validés par le Club.

Une réservation est considérée comme ferme et définitive après validation du paiement. Un e-mail de confirmation est adressé à l'Usager.

Un minimum de quatre joueurs est requis pour accéder au terrain. À défaut, l'Usager reste redevable de la totalité du prix de la réservation.

La personne effectuant la réservation est responsable du paiement total de la session ainsi que du comportement de l'ensemble des joueurs participants. Elle s'engage à faire respecter les présentes CGV et le règlement intérieur.

ARTICLE 6 – PAIEMENT

Le paiement est exigible avant le début de la session.

Les moyens de paiement acceptés sont la carte bancaire, le portefeuille électronique et le crédit joueur.

En cas de non-paiement par les autres joueurs, le Club se réserve le droit de débiter le moyen de paiement enregistré du premier réservant.

ARTICLE 7 – TARIFS

Les tarifs sont affichés au sein du Club et disponibles sur les supports digitaux.

Ils sont exprimés en euros toutes taxes comprises (TTC).

Le Club se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

ARTICLE 8 – MODIFICATION ET ANNULATION

Toute modification ou annulation est possible jusqu'à quarante-huit (48) heures avant le début de la réservation.

Passé ce délai, la réservation est considérée comme ferme et définitive et ne pourra faire l'objet d'aucune modification ni remboursement.

En cas d'annulation dans les délais, le remboursement est effectué exclusivement sous forme d'avoir.

Les avoirs sont personnels, non remboursables et valables pour une durée définie par le Club.

En cas d'absence le jour de la réservation, la session est considérée comme consommée et aucun remboursement ne sera effectué.

ARTICLE 9 – RETARD

En cas de retard, le temps de jeu est réduit en conséquence sans possibilité de prolongation ni de compensation.

ARTICLE 10 – DISPONIBILITÉ ET FORCE MAJEURE

Le Club se réserve le droit d'annuler ou de modifier une réservation en cas de panne technique, problème de sécurité, conditions exceptionnelles ou force majeure.

Dans ce cas, un avoir pourra être proposé à l'Usager.

ARTICLE 11 – COMPORTEMENT ET EXCLUSION

Le Club se réserve le droit d'exclure tout Usager dont le comportement est inapproprié ou contraire aux règles, notamment en cas de comportement agressif, de non-respect du règlement, de dégradation, d'état d'ébriété ou de consommation de substances illicites.

Cette exclusion pourra entraîner la suspension ou la résiliation des services ainsi que la perte des sommes versées, dans le respect des dispositions légales applicables.

ARTICLE 12 – RESPONSABILITÉ ET EFFETS PERSONNELS

Le Club décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration des effets personnels des Usagers au sein de l'établissement.

ARTICLE 13 – DÉGRADATIONS

Toute dégradation des installations, des terrains (vitres, structures, filets), du matériel ou du mobilier sera facturée à l'Usager responsable.

ARTICLE 14 – LOCATION DE MATÉRIEL

Le matériel loué doit être restitué en bon état.

Toute perte ou détérioration entraînera une facturation à hauteur de la valeur de remplacement.

ARTICLE 15 – VENTE DE PRODUITS

Les produits vendus au sein du Club sont non repris ni échangés sauf en cas de défaut avéré.

ARTICLE 16 – CONSOMMATION ET RÈGLES BAR

La consommation de boissons ou aliments extérieurs peut être interdite.

La vente d'alcool est interdite aux mineurs. Le Club se réserve le droit de demander une pièce d'identité.

Le Club peut refuser toute vente en cas d'état d'ébriété ou de comportement inadapté.

ARTICLE 17 – MINEURS

Les mineurs accèdent aux installations sous la responsabilité de leurs représentants légaux.

ARTICLE 18 – ASSURANCE

Le Club est assuré en responsabilité civile.

L'Usager s'engage à disposer d'une assurance responsabilité civile personnelle en cours de validité.

ARTICLE 19 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées sont utilisées pour la gestion des comptes, des réservations et de la relation client.

Conformément au RGPD, l'Usager dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition.

ARTICLE 20 – DROIT À L'IMAGE

Sauf opposition écrite, l'Usager autorise le Club à utiliser son image (photos, vidéos) à des fins de communication et de promotion.

ARTICLE 21 – ÉVÉNEMENTS ET PRIVATISATION

Le Club se réserve le droit d'organiser des événements, privatisations ou opérations partenaires pouvant impacter l'accès aux installations, sans indemnisation.

ARTICLE 22 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :
contact@caramelpadelclub.com

ARTICLE 23 – MÉDIATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, l'Usager peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en cas de litige.

ARTICLE 24 – DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Tout litige sera soumis aux juridictions françaises compétentes.